

# VILLERUPT

Magazine d'informations communales

№ 14 - JUIN 2013

LA MOSAÏQUE



DOSSIER EAU

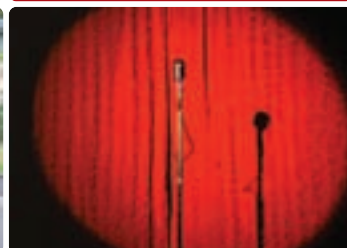
OFFRIR LE MEILLEUR SERVICE AU MEILLEUR COÛT

**Budget**



■ DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE  
Maintenir et développer!

**Culture**



■ ESPACE MÉMOIRE VIVANTE  
Deux études

**Formation**



■ LYCÉE HENRI WALLON  
Les nouveaux métiers du bâtiment

**CCAS**



■ ETUDE ET FAISABILITÉ  
Espace santé pluridisciplinaire

# Lycée Henri Wallon pour les nouveaux métiers du bâtiment

Entretien avec Pascal Pinelli, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

Selon l'adage "quand le bâtiment va, tout va". Même si la réalité est sans doute moins évidente, il n'empêche que ce secteur, tout à fait essentiel, est une sorte de baromètre économique. Si l'engagement du Président de la République en matière d'habitat devait être tenu, ce sont 500 000 nouveaux logements qu'il faudrait construire dont 150 000 logements sociaux. Pour notre secteur, il y a aussi le projet de 7 000 logements prévus sur le site Esch-Belval.

Question simple : de quelles formations a-t-on besoin, pour assurer ces travaux d'avenir ?

Pour avoir l'avis des professionnels du bâtiment nous avons rencontré monsieur Pascal Pinelli, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB 54).



**ICI UN LYCÉE PROFESSIONNEL RÉGIONAL ET TRANFRONTALIER  
POUR LES NOUVEAUX MÉTIERS DU BÂTIMENT !**

Avant toute chose, nous avons à l'esprit que les nouveaux métiers du bâtiment doivent tenir compte de la nécessité de renverser totalement les normes de l'habitat. Désormais, c'est d'éco-habitat qu'il faut parler, c'est à dire de logements qui respectent avant tout la santé des occupants car nous passons 80 % de notre temps à l'intérieur des habitations.

L'intérêt est en même temps économique car une habitation disposant d'installations d'énergie écologique, permet d'économiser jusqu'à 50% d'énergie et certaines constructions sont même conçues pour être totalement autonomes en énergie.

Chacun l'aura compris, nous avons besoin de former les nouvelles générations de professionnels du bâtiment comme par exemple :

**Energéticien du bâtiment ; Assistant en urbanisme énergétique ; Rénovateur en habitat existant ; technicien en maîtrise de l'énergie, responsable en énergies renouvelables, éco construction et bio-climatisme...**

Il ne s'agit là que de quelques pistes pour suggérer que le Lycée Henri Wallon peut

parfaitement devenir le lycée professionnel régional et transfrontalier dont l'avenir du bâtiment et des jeunes du secteur, ont absolument besoin.



M. Pascal Pinelli,  
Président de CAPEB 54

**Comment se porte l'activité du bâtiment ?**

**Pascal Pinelli :** Parlons clair, le bâtiment ne se porte pas bien. Ni dans le Pays-Haut, ni dans le département et pas plus au niveau national. On peut estimer une perte annuelle de 10 000 emplois dans notre secteur. En plus pour le Pays-Haut, la situation géographique nous expose à une concurrence sauvage avec les pays frontaliers.

La solution passe par la relance de la consommation. Il faut, pour nos petits artisans, des consommateurs, des familles disposant de possibilités financières pour entreprendre des travaux. Pour l'année prochaine nous avons un espoir avec la mise en place au 1<sup>er</sup> janvier de ce que le Grenelle de l'environnement a appelé



# Editorial Chiche !

**En réponse au courrier adressé le 27 mars dernier, sollicitant une rencontre sur l'avenir possible du site Henri Wallon, le président du Conseil Régional de Lorraine Jean-Pierre Masseret, m'a reçu, ainsi que Bernard Reiss et Sandro Di Girolamo, le 6 juin dernier. Certains ne verront pas dans ce délai, la marque d'un empressement excessif, mais je préfère me dire que mieux vaut tard que jamais...**

*Notre délégation a rappelé au Président de la Région que pas moins de cinq réunions s'étaient toutes plus ou moins traduites par une volonté : "le site du lycée professionnel doit subsister en tant que site de formation" et que "les modalités de formation doivent reposer sur un plus grand mixage des publics, ce qui suppose le développement de l'apprentissage et de la formation continue." (conclusions de la réunion du 27 octobre 2009)*

*Voilà bien un socle de convergences solides.*

*Nous ne nions pas que le temps passé et le transfert de la formation phare d'ascensoriste à Longwy, qui constituait l'une des forces attractives du Lycée Professionnel Régional Henri Wallon, rendent un retour de celle-ci à Villerupt peu réaliste.*

*Mais cela ne veut pas du tout dire que rien ne peut en prendre la place afin de **redonner à notre structure un avenir.***

*L'entretien avec le président de la C.A.P.E.B.54, **Monsieur Pascal Pinelli**, reproduit dans ce numéro de Mosaïque, manifeste une volonté réelle des professionnels du bâtiment confortée par la situation de sureffectifs du Centre de Formation des Apprentis (C.F.A.) de Pont à Mousson.*

*Même si le Président du Conseil Régional, s'est déclaré sceptique quant à la volonté de l'ensemble des professionnels de miser sur un pôle nouveau de formations en plus de celui de Pont-à-Mousson, sur notre suggestion d'aller vers une identification réelle des besoins, il s'est engagé à organiser **une table ronde avant la fin juin.***

*L'objectif consistera à examiner, avec tous les partenaires concernés, **les possibilités d'élaboration d'un projet de formations adaptées aux besoins nouveaux du bâtiment, dans les bâtiments d'Henri Wallon mis en sommeil depuis trop longtemps.***

*Comme c'est très exactement notre souhait et le but que nous nous sommes fixé, nous avons dit "chiche" !*

*Quant aux délais de mise en place de nouvelles formations sur le site d'Henri Wallon, tout dépendra surtout de la volonté politique que nous saurons exprimer ensemble autour des besoins de la jeunesse, des artisans comme des petites entreprises en lien avec les enjeux portés par la Ville et le territoire.*

*Que chacun, à la place qui est la sienne, fasse ce qui relève de ses responsabilités propres et **nous trouverons une solution positive et utile au développement social et économique de notre secteur transfrontalier.***

**Alain Casoni,**

Maire de Villerupt,

Vice Président de la C.C.P.H.V.A.,

Conseiller Général de Meurthe-et-Moselle

"l'éco-conditionnalité" avec des aides aux particuliers faisant appel à des "éco-artisans". La marque Eco Artisan créée par la CAPEB bénéficie de la mention (reconnue Grenelle de l'environnement). Il faut à tout prix aider les consommateurs.

**Que pensez-vous du projet de la municipalité visant à faire du LP Henri Wallon, un lycée dédié aux métiers du bâtiment à vocation régionale et transfrontalière ?**

**Pascal Pinelli :** Tout ce qui relève de la formation est une bonne chose. Nous avons besoin dans nos métiers de **personnels toujours plus qualifiés**. Notre intérêt se porte prioritairement sur l'apprentissage et le Centre de Formation des Apprentis (CFA) de Pont à Mousson, qui accueille 1034 élèves cette année. Ce nombre est important mais il révèle quelques faiblesses.

Tout d'abord nous estimons que le niveau d'efficacité maximum de la structure ne devrait pas dépasser les **900 apprentis**.

Ensuite la représentation géographique du département est déséquilibrée : 43% viennent du secteur de Nancy, 8% de Toul, 5,5% de Lunéville, 4,3% de Briey, et ... 4,6% du secteur Longwy-Villerupt.

Donc plus on s'éloigne de Pont à Mousson, moins on a de jeunes. C'est logique, mais pour le secteur Briey-Longwy-Villerupt, ce sont environ, et seulement, 90 apprentis en formation.

Donc pour les artisans du bâtiment, tout ce qui stimule la formation est positif. Il y a le projet de la municipalité que nous soutenons, il y a aussi toutes les autres formules comme les UFA (Unité de Formation des Apprentis) qui permettent la formation des jeunes à partir de 16 ans mais aussi celle des adultes et des salariés.

En tout cas, une ou des structures de formation sur le secteur de Villerupt serait un plus et pourrait intéresser aussi le Nord meusien. Bref, il faut trouver la meilleure forme possible et pour cela il faut discuter. Que tous ceux qui sont concernés se mettent autour de la table.

**Quels sont les métiers auxquels vous souhaiteriez voir être formés les jeunes?**

**Pascal Pinelli :** Tous les métiers du bâtiment sont concernés et doivent être mis à jour à partir, de la ligne directrice des énergies renouvelables et de la construction économe en énergie à partir de matériaux recyclables autant que faire se peut. Nous sommes entrés dans l'ère de l'éco-habitat et des éco-artisans du bâtiment.

**Que souhaitez-vous ajouter en conclusion de cet entretien?**

**Pascal Pinelli :** Rien n'est plus utile que la mise en œuvre d'une idée sur laquelle finalement tout le monde s'accorde. En l'occurrence, il faut que la Région soit dans le coup et que les financements soient dégagés. Je pense par exemple au FSE (Fonds Social Européen) destiné à favoriser le maintien ou le retour à l'emploi, c'est à dire pour des formations courtes mais préparatoires au CAP et pourquoi pas au Bac-Pro.

**Si on fait de Villerupt un pôle d'excellence de la formation aux métiers des énergies renouvelables, on pourrait accueillir beaucoup de monde et on serait les seuls. Il y a là, matière à discuter et nous sommes disponibles.**

# Maintenir et renforcer un développement

**R**ecettes et dépenses : comme tout budget, celui de la commune se résume à ces deux seuls mots, à l'équilibre entre rentrées et sorties, et donc aux choix politiques qui en déterminent les contenus.

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale, car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.

Cependant, indépendamment de la couleur politique des gouvernements successifs, depuis les premières lois de décentralisation en 1982, jusqu'à l'acte III aujourd'hui en chantier, deux constantes se manifestent : d'un côté, plus d'autonomie, de compétences et de responsabilité des collectivités, et comme revers de la médaille, un Etat ayant de plus en plus tendance à transférer sur les communes les charges qui lui incombent et à limiter l'aide qu'il leur apporte.

C'est à l'intérieur de cette contradiction que notre municipalité met en oeuvre le "projet de ville", qui formalise son engagement à préserver, élargir et améliorer autant que possible, les services à la population. Des services publics confortés et diversifiés, une tarification en fonction des revenus, une action renforcée du Centre Communal d'Action Sociale en direction des personnes les plus fragiles constituent autant de marqueurs de l'action municipale visant à faire de Villerupt une ville ouverte à tous.

En résumé, dans un cadre contraint, notre action vise d'abord à maintenir et renforcer la solidarité envers les plus fragiles d'entre nous; conduire une politique ambitieuse en matière d'infrastructures collectives et de voiries, étudier toutes les possibilités de réalisation d'aménagements nouveaux dans une démarche de requalification des espaces et des quartiers; accompagner les aménagements et les équipements conduits par les partenaires de la commune en matière d'habitat, de santé publique ou de commerce.

**En trois questions-réponses, Martine Chillotti adjointe au maire chargée des finances, apporte les éclairages essentiels pour la compréhension des enjeux du budget 2013 de la commune.**



M<sup>me</sup> Martine Chillotti

## Quel est l'état actuel des finances communales ?

**Martine Chillotti :** Il faut d'abord indiquer que la conjoncture économique générale pèse négativement sur la situation des collectivités locales et que la baisse constante des aides de l'Etat aux communes tend, évidemment, à aggraver les choses.

Pour ce qui concerne Villerupt, après les difficultés rencontrées à notre arrivée en 2008, nous avons clairement affirmé notre double objectif de redressement des finances locales et de rétablissement de l'autofinancement, tout en défendant le principe d'un service public de qualité et des investissements correspondants aux attentes des habitants comme à la modernisation de la ville et plus largement aux enjeux posés à notre territoire.

A cela s'ajoutait la nécessité sociale et culturelle de permettre des activités, des services et des loisirs aux tarifs les plus bas possible.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons travaillé à maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de dégager des marges d'autofinancement, donc de diminuer les emprunts et l'endettement de la commune.

Nous pouvons nous féliciter de la bonne gestion de finances locales aujourd'hui restaurées et maîtrisées ; constater aussi que le patrimoine communal, dont la voirie, et les services ont nettement été améliorés et donc que les budgets 2013 et suivants sont porteurs de projets utiles et réalisables, au bénéfice du plus grand nombre.



## Le budget est composé aussi par les impôts locaux ?

**Martine Chillotti :** La gestion d'une commune qui doit avoir pour seule ambition d'offrir des services publics et de gérer des biens communs à toute la population, une considération principale doit guider l'action des élus et peut se résumer en une seule question : les ressources sont-elles suffisantes pour faire face aux charges ?

En 2008, il est clair que la dette était élevée par rapport aux capacités de remboursement de la commune. Nous avons donc pour l'année 2009 augmenté les taux des trois impôts communaux. Mais ils sont restés inchangés sur les quatre derniers exercices budgétaires, et s'élèvent à 19,42 % pour la Taxe d'Habitation, 24,67 % pour la Taxe foncière sur les propriétés bâties et à 93,34 % pour la Taxe sur les propriétés non bâties.

Les dépenses ont été stabilisées et revues légèrement à la baisse, alors que les recettes ont été légèrement supérieures aux dépenses. Cela a permis, avec la maîtrise de la dette, de dégager une épargne nette de 945 000 € en 2012, alors que le solde était négatif de 468 000 € en 2008.

## Toute la vie politique semble centrée sur la "dette". A Villerupt c'est plutôt positif de ce côté ?

**Martine Chillotti :** Nous avons travaillé dans plusieurs directions en même temps : maîtriser

# solidaire



les dépenses de fonctionnement, rechercher de nouvelles recettes, mieux gérer entre autres, la Maison de la petite enfance et la piscine, planifier judicieusement le montant des emprunts. Le montant de la dette a ainsi été diminué d'environ 1 million d'euros de 2008 à 2012, cela n'est pas un détail, car la commune voit ainsi sa capacité de désendettement passer de 14,86 années à... 3,75 ans en 2012 !

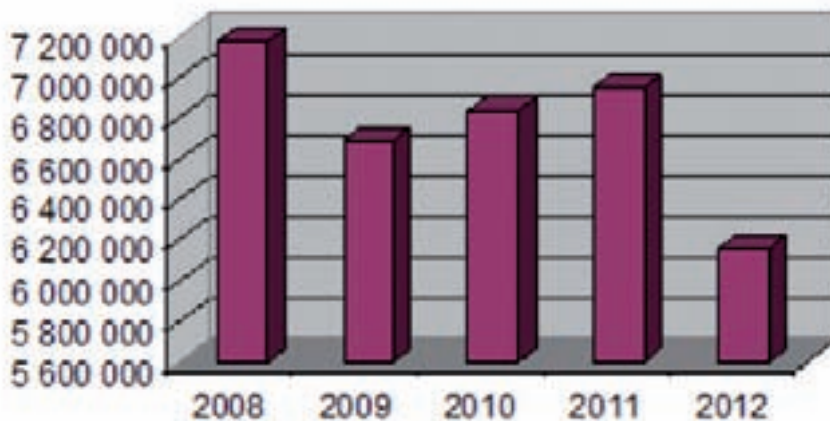
Pour autant cette cure d'amaigrissement de la dette ne s'est pas traduite par une austérité renforcée. Tous les ans, régulièrement, la commune a continué à investir : des travaux ont été programmés et réalisés dans la réfection des rues, des travaux dans les bâtiments scolaires et dans les autres bâtiments publics.

Pour conclure, je dirais que nous sommes dans une situation marquée par des intérêts d'emprunts relativement stables, une gestion maîtrisée et réfléchie des cessions du patrimoine communal comme les bâtiments anciens, gros consommateurs d'énergie et coûteux en entretien.

Cela a abouti à un véritable bon de l'épargne communale qui passe de 483 000 euros en 2008, à 1 662 000 euros quatre ans plus tard.

En conséquence, en 2012, la commune n'a pas eu besoin d'emprunter et nous avons pu autofinancer une partie de nos investissements.

## Montant de la dette au 31 / 12



## L'autofinancement

Les dépenses de gestion ont été stabilisées et revus légèrement à la baisse (variation de 0,91% entre 2008 et 2012). Dans le même temps, l'évolution des recettes de gestion est légèrement supérieure à l'évolution des dépenses. Cet état de fait associé à une maîtrise de la dette a permis de dégager une épargne nette de gestion de + 945 000 euros en 2012 (elle était de - 468 000 euros en 2008)

<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>483</b>	673	551	1 284	<b>1 662</b>	<b>3,44</b>
AMORTISSEMENT DU CAPITAL	951	983	954	686	717	
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>- 468</b>	-310	-403	598	<b>945</b>	
ENCOURS DE LA DETTE	7 176	6 692	6 838	6 952	6 235	0,86
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT	14,86	9,94	12,41	5,41	3,75	a été divisée par 3,96

chiffres donnés en milliers d'euros

## Les dépenses d'investissement

Pour 2012, le remboursement du capital de l'emprunt représente 37.13% du montant total des dépenses d'investissements. Les dépenses réelles d'équipement représentent les 62.87% soit un montant de 1 213 345.15 € dont : Réfection de la voirie = 529 315 €, Travaux dans les écoles de la ville = 71 369 €, Travaux dans les autres bâtiments publics (salles de sports, stades, équipements sportifs, églises, orgue) = 198 797 €, Réseaux d'électrification (mise en conformité) = 128 552 €, Cimetière = 13 902 €, Matériel informatique et logiciels (écoles, ville) = 48 721 €, Travaux d'urbanisme = 84 127 €, Travaux dans l'Hôtel de Ville (portes entrée et étanchéité terrasse) = 49 770€



- 20 immobilités incorporelles (études...)
- 21 immobilités corporelles (bâtiments, matériel, mobilier...)
- 23 immobilités en cours (constructions, matériel, outillage technique...)
- 16 emprunts et dettes assimilées

# Deux études pour un projet

Nous avons souligné ici même que la venue de la ministre de la Culture, Aurélie Filippetti au Festival du Film Italien de Villerupt 2012, était un événement important. Au-delà du fait que c'est la première fois que cette manifestation culturelle majeure est honorée de la présence du Ministre français dont elle relève, cette visite a surtout été l'occasion d'une réunion officielle entre tous les partenaires institutionnels et politiques régionaux, les représentants du Festival, le Maire de Villerupt et la Ministre.

L'objectif de cet échange était d'examiner les moyens à mettre en œuvre pour renforcer le rôle culturel de notre région transfrontalière autour du FFIV, et plus généralement de l'histoire singulière de la Lorraine et du Pays-Haut, marquée par l'immigration. Le comité de pilotage mis en place le 19 mars 2013 vient de rendre ses préconisations.



## Depuis l'an 2000

On se souvient qu'à l'initiative de **Roland Favaro**, conseiller régional de Lorraine, l'an 2000 a été marqué par de très nombreuses initiatives organisées par la Région, dont un colloque international à Longlaville, sur le thème "Lorraine terre d'accueil et de brassage".

Une des suggestions formulées à l'époque et portées par un collège de chercheurs internationaux de toutes les disciplines sociales a été de souhaiter la création d'un véritable et ambitieux "**Centre de la mémoire vivante**".

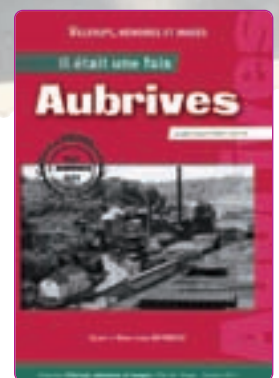
Tout le monde s'est accordé pour situer cette implantation dans le Pays-Haut, et le Conseil Régional d'alors avait validé la poursuite des études et investigations nécessaires au montage du projet.

Depuis quelques années, alors que le Conseil Régional n'a plus donné suite au travail engagé sous la précédente majorité, le lieu s'est précisé et **Villerupt** est apparu aux yeux des défenseurs du Centre de la mémoire vivante, **comme le plus pertinent endroit pour le créer.**

## Deux études

La venue de madame la ministre a été suivie d'effet, puisque deux études ont été prises en charge par l'Etat et la Région et engagées

sans attendre autour du thème "*projet de réalisation d'un espace culturel à Villerupt*".



La première étude avait pour objectif de définir les besoins du territoire, en lien avec les attentes des différents partenaires et avec les structures existantes, afin de définir les contours du projet. La seconde étude confiée à l'EPFL sera rendue dans un an.

Le regret que peuvent légitimement exprimer les défenseurs du Centre de la mémoire vivante, c'est que sa création éventuelle est conçue dans le sillage du FFIV placée au coeur du projet.

Autrement dit, toute la démarche est concentrée sur la construction d'une infrastructure dont il ne fait pas de doute que le FFIV a le plus urgent besoin, et à l'intérieure de laquelle diverses activités pourraient être organisées, dont le centre de la mémoire vivante.

La municipalité prend acte de l'ordre des priorités définies par le comité de pilotage, mais aurait souhaité qu'il soit inversé : soit d'abord une salle dont on essaie de remplir le planning d'utilisation en dehors du FFIV. **Soit d'abord un contenu ambitieux de centre de la mémoire vivante dont le FFIV est une**

## puissante et médiatique forme annuelle d'expression.

Cela dit la municipalité enregistre avec intérêt que le comité de pilotage souligne :

*“Par ailleurs, un réseau de partenariats transfrontaliers permettrait de valoriser une mémoire vivante en utilisant le festival du film italien comme levier. Quelques constats issus des entretiens menés, et de retours d'expériences: une mémoire vivante est plus accessible que des dispositifs classiques (musée, mémorial...) pour “transmettre” au plus grand nombre (scolaires, grand public).*

*Elle met en relation avec **des témoins et des “passeurs d'histoire”**, au travers de rencontres et débats, par exemple dans le Bassin Minier uni de Lens, ou à Blois.*

*Elle utilise l'image, et le numérique (vidéos, web-documentaire...) au service de la valorisation de la mémoire, en adéquation avec les usages de nos contemporains (smart phone, tablettes). Elle s'appuie sur les réseaux de partenariat pour accéder aux archives, contenus (par exemple, CNA, Centre de l'immigration de Dudelange, Cité nationale de l'histoire de l'immigration...), mais aussi aux technologies de conversion et restauration.*

*Elle stimule la création de nouveaux outils de médiation par de jeunes talents, et place l'utilisateur en position de contributeur, par exemple pour la Banque Numérique des Patrimoines Martiniquais.*

*Elle fonctionne sous forme de projets, avec le plus souvent le soutien de financements européens”.*

Ce chantier central là peut donc ne pas rester en friche, mais être investi autant que nécessaire. Il apparaît, au travers des études produites, que **notre secteur a une carte à jouer dans le développement de l'activité culturelle et mémorielle**, en particulier avec le Luxembourg.

## Qui va porter le projet ?

La construction d'une salle polyvalente, qui sera une fois construite, c'est-à-dire dans quelques années, un sérieux renfort pour le FFIV, avec divers aménagements modulables, représente un investissement très conséquent et entraînera des frais de fonctionnement qu'il n'est pas trop tôt de prévoir.



La première étude produite définit une proposition d'équipement comprenant :

- **1 grande salle de spectacle** multifonctions modulable de 300 à 700 places, voire 1000 personnes debout
- **1 salle de cinéma** de 150 places assises avec une régie
- **1 espace d'accueil des publics**
- **2 salles de réunion/conférences/formation**, avec cloisons amovibles pour 30 à 60 personnes,
- **un centre de ressources**. Le budget estimé, se situe entre 5 M€ et 8 M€

Deux questions sont désormais posées. D'abord qui doit porter la maîtrise d'ouvrage du projet... ou, en d'autres termes, qui va se charger du plan de financement et du pilotage de la construction ?

**Soit c'est la commune de Villerupt seule, soit c'est la Communauté de Communes.** Le bon sens commande de reconnaître la vocation intercommunale et même transfrontalière d'une telle infrastructure. **En conséquence, la CCPHVA est manifestement le bon cadre.**

Ensuite quelle structure pour porter l'animation et la gestion d'un tel équipement culturel... C'est là la deuxième question à laquelle les élus du territoire auront à répondre en lien avec l'ensemble des partenaires publics et privés attachés, à conforter les événements qui d'ores et déjà rythment la vie artistique du territoire et à développer les pratiques culturelles en direction de la jeunesse.

## Qui va payer ?

Il serait logique que dans le cadre de l'OIN, la construction de cette nouvelle salle soit placée **sous l'autorité de l'Etat**, dans le pilotage des moyens nécessaires à la mobilisation des parties concernées.

Car dès le départ, nous avons à nous demander non seulement qui va payer le fonctionnement, mais à quoi doit répondre l'infrastructure.

Nous devons avoir en vue que sur **le site Esch-Belval s'installe une université à l'horizon très proche de 2014-2015** et que cela est synonyme de demande culturelle forte et diversifiée.

En conséquence, et sur la base des études produites, les collectivités doivent se mettre d'accord en prenant en compte **la dimension intercommunale et transfrontalière du projet de pôle culturel.**

## Nouveaux citoyens

La municipalité a reçu les nouveaux citoyens de la commune pour leur remettre officiellement leur carte d'électrice et d'électeur. A cette occasion, Alain Casoni, maire conseiller général a notamment déclaré :



“ La citoyenneté donne accès à l'ensemble des droits politiques, tout en créant des devoirs, permettant de participer à la vie civique d'une société ou d'une communauté politique, par opposition au fait d'être simple résident. En général la citoyenneté est donc liée au droit de vote. Dans une société démocratique, la citoyenneté est également l'une des composantes du lien social, notamment par l'égalité des droits qui lui est associée.

### Conquêtes citoyennes

“En France, le principe de citoyenneté a été instauré par la Révolution française après le renversement de l'Ancien Régime dans lequel les français n'étaient que des sujets de la Couronne, n'ayant aucun pouvoir sur les lois auxquelles ils étaient soumis... Mais je veux attirer votre attention sur le fait que les conquêtes sociales sont des conquêtes citoyennes. L'usage des libertés politiques n'est rien sans les conditions de vie matérielles nécessaires à leur réalisation : logement, école gratuite, revenu permettant de vivre décemment, c'est à dire aussi, se divertir et se cultiver...”

“La réduction des inégalités sociales est donc un préalable à la formation d'une communauté de citoyens suffisamment semblables pour partager un destin commun. C'est pourquoi, il ne peut exister de citoyen souverain dans la cité s'il ne l'est pas aussi dans son travail, à l'entreprise. La citoyenneté réelle implique l'abolition de l'exploitation. Jeunes gens, vous êtes la nouvelle génération de citoyens. Celle qui doit se réapproprier la souveraineté dont les citoyens ont été dépossédés. En conséquence l'histoire n'est pas encore écrite”.

“Déjà, dans l'histoire singulière de la France, des expériences ont été menées, par exemple en 1871 au moment de la Commune de Paris qui a vraiment fait vivre la nécessité de changer la politique, instaurer l'égalité entre hommes et femmes, inventer un nouveau mode de gouvernement, faire participer les citoyens, reconnaître le statut de citoyens aux étrangers. Tel reste aujourd'hui l'enjeu de la citoyenneté et le rôle irremplaçable de chaque citoyenne et de chaque citoyen (jeune ou moins jeune.)”



### Partage de l'exercice du pouvoir

“Désormais vous n'êtes plus des “sujets” mais des “acteurs” de la marche de la société française et du monde. Au plan local, la municipalité s'attache à favoriser le plus possible “la démocratie participative”, c'est-à-dire une forme de partage et d'exercice du pouvoir, fondée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision.

“En d'autres termes, il s'agit pour nous de créer les meilleures conditions de l'intervention citoyenne dans tous les domaines de la vie communale. Les comités de quartiers en sont une des pistes expérimentales. Il faut les faire mieux vivre encore et innover sans cesse. Je vous invite à y prendre toute votre place, à y apporter et défendre vos idées et suggestions.”

## Nouveaux commerçants

**AG Motors** : spécialisé dans la mécanique et réparations de motos et quad est ouvert depuis le mois d'octobre 2012. La société et le garage sont situés au 2, rue Ernest Renan chez M. Geoffrey ARCURI, le jeune responsable.



**VILLERUPT-VOYAGES** : cette nouvelle agence de voyage déclarée à Villerupt rue Carnot et ouverte depuis le 4 février 2013 (inaugurée le 4 juin dernier), est gérée par Valérie Carchiolo (responsable d'agence).

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Lundi 14h -18h30
- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.
- Samedi de 9h à 12h00
- Tél : 03.82.23.02.00.



### ERRATUM

Dans notre précédent magazine nous avons illustré par erreur les noces de Diamant de M. et M<sup>me</sup> Pirat avec une photographie des époux Waclaw. Nous profitons de ce numéro pour nous en excuser !



# Nous devons continuer !

La CLCV a pris l'initiative d'une pétition qui a déjà recueilli plusieurs centaines de signatures pour l'implantation du centre commercial que le Conseil d'Etat a annulé à Villerupt. Pour Rose Berna, présidente de la CLCV locale, il y a la pétition, mais aussi la poursuite de l'action sous d'autres formes.

**“N**ous ne baissons pas les bras. Dans un premier temps, un courrier a été envoyé à Christian Eckert, député de la circonscription”.

La CLCV souhaitait obtenir le soutien de l' élu auquel elle a demandé d'être l'interprète de la population, "auprès du président de la République pour qu'il prenne connaissance de la décision inadmissible du Conseil d'État." Madame Rose Berna et la CLCV reviennent sur la décision du Conseil d'État d'annuler le projet de centre commercial sur Cantebonne et proclame ne pas accepter ce verdict.

## Déception

En réponse, le député, tout en se déclarant surpris par la décision du Conseil d'Etat rappelle en substance, nous dit madame Berna, "la France étant un pays de droit, la décision du Conseil d'Etat ne peut être annulée. Pour en discuter il m'a demandé de venir le voir, ce que je n'ai pas trouvé utile, car s'il ne peut rien faire, je ne vois pas l'intérêt d'en parler. C'est décevant car si un élu de ce niveau, malgré le préjudice causé

et le soutien très fort de la population en faveur d'un tel équipement commercial, se déclare impuissant, nous allons vers un désert assuré. Je suis bien placée pour voir parmi les personnes âgées, le nombre de plus en plus grand de celles qui ne peuvent plus se déplacer en voiture et donc dans l'impossibilité de choisir.

A ce propos, pour nous la concurrence est une donnée très importante, or si nous sommes contraints de nous approvisionner que chez les supermarchés existants, ce droit n'est pas respecté. Le relevé des prix auquel nous procédons régulièrement atteste que la concurrence n'existe pas. Les prix sont très peu différents, comme ci nous étions en présence d'une véritable flibusterie."

## Ne pas lâcher

La Confédération interroge : "Comment une telle institution peut-elle donner son aval à un conflit d'intérêts privés entre grandes surfaces, en faisant fi des autorisations données par les différentes commissions régionale et nationale d'aménagement commercial ? À quoi servent ces



commissions ? Il est inconcevable, dans la situation économique que connaît notre pays, de mettre au pilori la création de plus de 200 emplois dans notre ville, dont nous avons tant besoin, et supprimer le travail à plusieurs entreprises.

**Notre souci : apporter une activité économique, une animation bénéfique à notre ville.** Manifestement le Conseil d'Etat est composé de gens qui non seulement ne savent même pas où se trouve Villerupt, mais surtout qui ne sont pas très près des besoins des gens d'ici. En tout cas, nous sommes au côté de la mairie pour ne pas lâcher ce dossier. Ca prendra le temps qu'il faut mais nous devons continuer!"



Mesdames Augustiniak et Berna de la CLCV



# La propreté ça va de soi, ça vient de soi !

**Messieurs Tsamine Baba-Ahmed, conseiller municipal et Sébastien Paquin, sont en première ligne de l'action consistant à maintenir l'espace public communal dans l'état de propreté que les habitants attendent.**

Leur constat est sans détour : *"La propreté de la commune pose problème. Avec les incivilités on trouve tout et n'importe quoi. Les conteneurs destinés à recueillir le verre sont de véritables dépotoirs. Mais le gros problème ce sont les déjections canines. Malgré la campagne de sensibilisation menée, la situation reste inchangée."*

Ce qui provoque l'étonnement des responsables municipaux c'est que *"la déchèterie est à Aumetz . C'est gratuit et plus proche que les bois où les gens vont jeter leurs encombrants ou déchets verts. On ne comprend pas non plus l'incroyable mépris pour les moyens mis en place par la collectivité comme par exemple la benne destinée à collecter les déchets verts que nous avons supprimée car les gens y vidaient leurs ordures ménagères. Tout autour nous avons ramassé jusqu'à 100 sacs !"*

**Pourtant tout le monde paie pour une ville propre.** La commune affecte 6 agents pour s'occuper des 43km de voiries (qu'il faut multiplier par deux parce que l'entretien

s'applique des deux côtés), des 97 poubelles disposées dans la commune à vider tous les deux ou trois jours, et enfin l'entretien des 10 hectares d'espaces verts, plus le débroussaillage en été.

Afin de ne pas relâcher les efforts, **Sébastien Paquin**, précise que *"Monsieur le maire a demandé que deux agents soient dédiés chaque jour, au seul Centre ville afin que la propreté soit assurée au mieux. Mais si les gens faisaient un petit effort cela irait de soi."*

**Monsieur Baba- Ahmed** ajoute *"Nous avons en projet l'achat d'un aspirateur à déchets parce qu'une minorité ne fait pas le moindre effort et que la majorité comme l'image de la commune ne doivent pas en être pénalisées. Il faut savoir qu'il en coûtera environ 15 000 euros au budget de la commune donc aux contribuables "*. Pour résumer, **la propreté coûte cher et ce sont les habitants par leurs impôts qui paient la facture alourdie à cause des incivilités.**

Pour conclure et en espérant une meilleure prise de conscience, le conseiller Tsamine Baba- Ahmed en appelle à l'esprit de responsabilité de chacune et chacun:



*"La compétence du balayage des rues est assumée par la Communauté de Communes et chez nous le passage est quotidien, donc les rues peuvent rester propres. En même temps j'en appelle au respect du calendrier de ramassage des ordures ménagères qui a été édité et distribué dans chaque foyer."*

*Beaucoup de nos concitoyens sont déjà mobilisés et fournissent les efforts demandés. Aux autres à en faire autant et nous aurons une ville encore plus propre, donc plus agréable."*



Messieurs Tsamine Baba-Ahmed, conseiller municipal et Sébastien Paquin



# Travaux

**Voirie :** Pour 2013, la commune consacre 650 000 € en travaux de rénovation de chaussées et trottoirs, avec mise en conformité de l'accessibilité "handicapé" et 55 000 € pour l'amélioration de l'éclairage public. Les interventions se dérouleront dans les rues des Tilleuls, des Roses et Grandpierre, auxquels s'ajoutent la réfection des escaliers du cimetière et un aménagement de sécurité avenue de la Libération.

**Bâtiment :** il est prévu le remplacement d'une conduite d'évacuation des eaux usées en sous-sol de l'hôtel de ville pour un investissement de 15 000 €

l'accès au CCAS sera aménagée pour les personnes en situation de handicap par le remplacement de la porte d'entrée

**Outillage :** la commune consacre 16 000 € à l'achat de divers matériels et outils pour les ateliers municipaux (perceuse, tondeuse, appareil de levage et épandeur à sel).

**Défense-incendie :** afin d'améliorer la performance du débit et de la pression du dispositif d'incendie,



la commune a investi 23 000 € rue des Platanes.

**Véhicule :** pour le transport du matériel et des personnes, la commune fait l'acquisition d'un véhicule utilitaire dont le coût est de 23 000 € et poursuit son programme de remplacement de véhicules légers en location.

**Assainissement :** dans les rues Pierre Semard et Joffre, le remplacement partiel du réseau d'assainissement endommagé représente 160 000 €

Le raccordement de la surverse des eaux pluviales dans le bois Langevin s'élève à 100 000 €

le remplacement de la conduite de collecte des eaux usées et l'augmentation de son diamètre, rue Marcel Paul sur une longueur de 360 m. représente une dépense de 500 000 €.

# Urbanisme

**Etudes :** une somme de 100 000 € est consacrée aux études d'aménagements urbains pour la traversée "Thil/Micheville", la place Joliot-Curie, les cités de Butte et le quartier de la gare.

**Réhabilitation :** la réhabilitation de l'aire de jeux à Riesa s'élève à 30 000 €.

**Biodiversité :** Pour la préservation de la zone naturelle de la Cité des Sapins, la commune a investi 7000 €.

**Arbres :** Avenue Grandpierre, les plantations ont nécessité un investissement de 11000 €.

**Lotissement :** Fosse au Chauffour; à l'initiative d'un aménageur, une centaine de parcelles constructibles vont être proposées. Le permis de construire est en cours d'élaboration et le démarrage des travaux est prévu pour le début 2014. La commune aura en charge l'aménagement de la voie pour accéder au lotissement.

# Réseau d'eau

**Renforcement :** le remplacement de la conduite d'eau et des branchements de la rue des Tilleuls représente un investissement de 355 000 € à quoi s'ajoute la rénovation partielle du réseau de la rue Pierre Semard pour 60 000€.



### TRANSPARENCE DES PRIX

Les entreprises de pompes funèbres doivent avec effet immédiat au 15 mars 2013, réaliser un devis type et le déposer en mairie, à l'intention des familles et proches des défunts qui après le décès, dans un temps très court et des circonstances peu favorables à la réflexion, peuvent être tentées de prendre la première proposition venue. Pouvoir comparer les prix n'est pas négligeable puisque le coût moyen des obsèques (hors monument et concession) est d'environ 3000 euros.

### CARRÉ CONFESSIIONNEL

Le lieu existe mais il est implanté de manière anarchique et la mairie souhaite, en respectant ce qui existe, refaire l'entourage de chaque tombe, et désormais appliquer au plus près les règles du culte musulman à savoir définir précisément l'orientation de la tombe que les pompes funèbres auront à réaliser. Il est entendu que chaque tombe devra avoir un monument, conformément à la législation française.

### COLONNE DU TEMPS

Les familles des personnes incinérées peuvent, si elles le souhaitent, faire réaliser une plaque de 12cm x 7cm au nom de leur défunt pour la poser sur la "colonne du temps".

### CAVURNES

Une nouvelle allée de cavurnes est en cours de création et 22 sont à ce jour disponibles.

### PROJET

La municipalité va progressivement macadamiser les allées actuellement recouvertes de poussier.

# Offrir le meilleur service au meilleur coût

Le 10 avril, à Audun le Tiche, une réunion publique était organisée sur le très sensible dossier de l'eau et sa gestion. Les organisateurs ont eu du mal à cacher une opération préélectorale, mais compte tenu de l'importance du sujet abordé pour la population de Villerupt, il était toutefois normal que la Ville soit représentée et s'invite à la réunion. Plusieurs élus du groupe majoritaire conduit par Richard Casinelli, mais aussi Mesdames Guillotin et Anciaux pour le Groupe "Ensemble pour Agir", étaient présents.



M. Richard Casinelli

Pour ce qui concerne la majorité municipale, **Richard Casinelli** a tout d'abord remercié les organisateurs et le conférencier, ainsi que les responsables de la mairie d'Audun le Tiche qui ont mis la salle à disposition, tout en regrettant qu'Albert Tullii et Denis Zavatti n'aient pas sollicité la salle du RIO à Villerupt, puisque le thème concernait essentiellement notre ville, ce qui aurait permis une plus large participation.

L'adjoint villeruptien a rappelé l'historique du dossier de l'eau dans notre commune, marqué par **trois phases successives** :

**"La première remonte à avant 1994. A l'époque les services de l'eau et de l'assainissement de Villerupt étaient gérés par une régie municipale qui rencontrait des problèmes aigus. La mauvaise qualité de l'eau, entraînait régulièrement des plaintes d'habitantes voyant leur lessive endommagée par l'eau rouge ferrugineuse. Ensuite l'état dégradé du réseau dont les fuites représentaient au moins 50% de la distribution d'eau. Ajoutons que les branchements et les compteurs étant vétustes, l'entretien et les réparations de plus en plus fréquentes étaient intégralement à la charge de l'abonné. Enfin, les moyens du service étaient des plus modestes : 2 ouvriers, 1 contremaître, 1 facturier, avec un coût de l'eau qui ne reflétait pas la réalité du service, puisque de nombreuses prestations étaient prises en charge par le budget général (fourgonnettes, secrétariat, affranchissement, téléphone, petit outillage...)"**

## Au mieux de nos intérêts

**"La seconde phase se situe entre le 1er février 1994 et le 31 janvier 2014. Il s'agit d'un contrat de Délégation de Service Public qui est donc encore en cours. Passé avec la Lyonnaise des Eaux ce contrat n'est certes pas parfait mais il a été négocié au mieux des intérêts de la population, avec un prix de l'eau maîtrisé, la gratuité des consommations d'eau communale (jusqu'en 2006), l'amélioration du rendement du réseau qui atteint 80% en 2012, un parc de compteurs renouvelé, avec une moyenne d'âge d'environ 10 ans, un programme de remplacement de branchements."**

## Trois options pour le meilleur service au moindre coût

**"Après le 31 janvier 2014, plusieurs solutions sont possibles, avec trois grandes options : soit la négociation d'une nouvelle Délégation de Service Public, soit le retour en régie communale, soit l'adhésion au SIVOM de l'Alzette pour l'assainissement et au SIVOM de Fontoy pour l'eau."**

Afin de mettre en place les modalités de sortie du contrat actuel et de préparer les prochaines modalités de gestion du service de l'eau et de l'assainissement, le Conseil Municipal a donc décidé à l'unanimité de s'adjoindre les services d'un bureau d'études indépendant spécialisé, le Cabinet Jean Raphaël Bert Consultant, pour assurer une mission d'assistance à maître d'ouvrage avec un double objectif :





- Premièrement mettre en place les conditions de la sortie du contrat actuel, respectueuses des droits de la commune, en auditant toutes les obligations mises à la charge de la Lyonnaise des Eaux.
- Deuxièmement effectuer de manière exhaustive une étude comparative des différents modes de gestion possibles, au regard notamment de la maîtrise du niveau de prix de l'eau potable et du niveau de maintenance souhaité. Le choix qui sera ainsi effectué par le Conseil Municipal sera celui qui garantira à l'abonné le meilleur service au moindre coût."

## Commission Consultative des Services Publics Locaux

"Compte tenu de la complexité et de la durée des procédures, **un calendrier a été adopté**, permettant une prise de décision avant la fin de l'année 2013 et une mise en application de la solution qui sera retenue dès le 1er février 2014, dans la continuité de la Délégation de Service Public en cours.

Pour garantir la transparence de la démarche, et alors qu'aucune obligation réglementaire ne nous l'imposait puisque cette mesure n'est obligatoire que dans les communes de plus de 10 000 habitants, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de **mettre en place une Commission Consultative des Services Publics Locaux**, chargée de surveiller tout le déroulement de la procédure, avec des avis rendus à chaque étape de celle-ci. Cette commission est composée, en nombre égal, d'élus des 3 groupes politiques représentés au Conseil Municipal, et de représentants des associations locales de consommateurs, en l'occurrence la CLCV et les Comités de Quartier."

## Analyse pragmatique des situations

Répondant à une question lui ayant été adressée Richard Casinelli a répondu : "A titre personnel, ma sensibilité de gauche proche du Parti Communiste Français, mon attachement sans faille, depuis 42 ans, au service public - de l'Etat dans un premier temps, et des Collectivités Locales depuis 1979, et ma volonté pour que, dans la

lignée des mesures prises au lendemain de la 2ème guerre mondiale par le Conseil National de la Résistance, des pans entiers et sensibles de notre économie sociale soient nationalisés et maîtrisés par la représentation nationale et non par des entités privées, notamment dans les domaines de l'énergie, des transports en commun, de la finance, des télécommunications, de la santé, du logement, des pompes funèbres et bien évidemment de l'eau potable, de l'assainissement et des déchets.

Cela dit les convictions doivent, dans l'exercice de nos responsabilités d'élus, **laisser une place entière à l'analyse pragmatique des situations**, ce que nous avons fait en adoptant la démarche ci-dessus.

Les élus Villeruptiens vont avoir la responsabilité de prendre des décisions importantes, et cette responsabilité sera assumée, avec le souci d'offrir à nos administrés le meilleur service au meilleur coût."

# Faisabilité et programmation d'un espace Santé pluridisciplinaire

Villerupt et Thil qui comptent ensemble plus de 11 000 habitants, font parties de la Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette regroupant 8 communes et 26 264 habitants. Notre commune va accueillir en 2015, le futur EPHAD. Géré par Alpha Santé et le Groupe SOS, il sera doté d'une unité d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, de places d'accueil de jour et disposera d'une capacité totale de 150 lits.



Mme Geneviève Trélat,  
adjointe aux solidarités, personnes âgées,  
personnes en situation d'handicap et insertion,  
Vice-résidente du CCAS

Ainsi, l'offre de soin pour personnes âgées à Villerupt va connaître une forte amélioration quantitative et qualitative. Cette dynamique a entraîné une réflexion pour l'implantation d'un Espace Santé Pluridisciplinaire complémentaire.

Cet établissement aurait pour objectif de répondre d'une part, à l'état préoccupant de l'offre médicale (en particulier, celle constituée par les médecins spécialistes) et d'autre part, d'anticiper le développement du territoire, du fait de la réalisation de l'Opération d'Intérêt National. L'implantation d'un Espace Santé qui implique l'adhésion de la profession médicale locale, constitue la réponse pour une meilleure santé de la population.

## Anticiper les risques

Pour Villerupt et les communes voisines, comptant une population de 31780 habitants, nous comptons **25 médecins généralistes soit un ratio pour l'implantation de 0.78 % au lieu de 0.9 % en moyenne départementale.**

De ce fait chaque médecin réalise une moyenne de consultations plus élevée que la moyenne départementale. Cette moyenne est à rapprocher avec l'âge de la population âgée de l'ensemble du secteur.

Aujourd'hui les différentes projections en matière de démographie médicale convergent vers les mêmes constats :

de nombreux départs à la retraite auxquels vient s'ajouter une crise de recrutement des jeunes médecins ce qui risque d'engendrer une modification significative et inquiétante de la répartition des médecins sur notre territoire.

Il est donc nécessaire d'anticiper les risques. Pour inverser la tendance et accueillir de jeunes praticiens, il est nécessaire de bâtir des projets novateurs issus d'une réflexion partagée et d'un projet de territoire.

## Mener une réflexion globale

Le territoire, pour retenir son offre de soins, doit donc mener une réflexion globale sur ses

besoins en professionnels de santé, anticiper les départs programmés et mettre en place des outils adaptés aux préoccupations des jeunes médecins.

L'accès aux soins apparaît comme une des préoccupations premières de la population. Les collectivités de Villerupt et de Thil, associées à un partenaire local incontournable, la GMI, soucieuses de la pérennité de la présence médicale, mènent une réflexion commune pour la construction de ce projet ambitieux et nécessaire.

Ces échanges ont permis d'aborder différentes solutions, au premier rang desquelles, la proposition d'un Espace Santé Pluridisciplinaire de l'offre de soins.

Cette initiative permet "d'attirer plutôt qu'inciter" les choix d'installation, en ne focalisant pas uniquement sur l'exercice professionnel, et semble pouvoir répondre sur un territoire, au maintien de l'activité et à l'accueil de professionnels de santé

## Assurer la pérennisation

Il s'agit donc d'offrir à la population **sur un même lieu un ensemble de services (proximité, continuité des soins, permanences des soins)** d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé en facilitant, notamment, la continuité des soins, de contribuer à l'amélioration de la qualité des prises en charge des patients, développer des modes de pratiques coopératives entre professionnels de santé, d'expérience, de complémentarité des approches, développer une orientation novatrice de la formation des jeunes professionnels de santé, ouverte sur ce nouveau mode d'exercice.

Il s'agit également d'assurer la pérennisation de cette structure dans le temps.



## L'espace Santé

L'**Espace Santé** vise à offrir à la population, sur un même lieu des services de promotion de la santé et de soins principalement de premiers recours. Les activités de promotion de la santé sont incontournables dans le projet d'une telle structure et doivent viser la desserte de l'ensemble du territoire concerné par le biais, par exemple, d'activités délocalisées.

Concernant la partie "*offre de soins*", regroupant des activités médicales et paramédicales, il s'agit de répondre aux besoins repérés de la population locale en proposant les services peu ou pas accessibles sur le territoire et constitue une réponse à l'évolution des modes d'exercices souhaités par de nombreux professionnels.

En tout état de cause, il s'agit avant tout d'améliorer la continuité du parcours de santé des personnes (en créant les services manquants ou en facilitant la coordination des services existants).

L'Espace Santé apparait donc comme une solution concourant au maintien, voire au développement de l'offre locale de soins, dans les secteurs définis comme déficitaires, ou susceptibles de le devenir.

L'Espace Santé Pluridisciplinaire ne peut s'envisager comme la simple juxtaposition de

cabinets médicaux. Au-delà d'un projet immobilier, elle est basée sur **un projet d'actions en direction de la population.**

L'espace Santé proposera donc "un noyau dur" constitué de professionnels de santé de premier recours (médecins généralistes et paramédical), et participera à la permanence et à l'organisation de la continuité des soins.

**Ce sera aussi un lieu d'accueil pour des consultations spécialisées** en assurant l'accessibilité aux heures d'ouvertures des cabinets, participant à la permanence des soins du territoire.

L'espace Santé contribuera aux actions de formation et d'évaluation des pratiques comme la contractualisation sur des objectifs de qualité des soins et de maîtrise des coûts dans le respect des dispositions conventionnelles et réglementaires relatives aux tarifs des séances de soins.

L'espace Santé participera à **des actions locales de santé publique et à la prise en charge pluriprofessionnelle des patients** qui le nécessitent.

**L'espace Santé a notamment pour finalité l'amélioration de la continuité du parcours de santé des personnes du territoire.**

## POUR UNE RÉSIDENCE ACCOMPAGNÉE

Pour répondre aux enjeux de l'action sociale, en perpétuelle mutation, le CCAS développe son offre de services et d'équipements encore plus nécessaire depuis 2008. La commune a décidé de développer une politique de solidarité plus proche des citoyens, plus réactive et préventive, progressivement mise en œuvre en 2010 tout en renforçant son partenariat avec la commune de THIL. C'est désormais ensemble que les deux communes développent leurs offres de service de proximité.

Le Pôle Personnes Agées a poursuivi son objectif en privilégiant l'accès des personnes âgées en difficultés financières et son offre favorisant le maintien à domicile ("La Navette" - service de transport -, observatoire des besoins en lieux de vie, portage de repas à domicile...). Enfin, il a fait de la lutte contre l'isolement un objectif prioritaire de son action, en renforçant le rôle du CLIC et en mobilisant davantage les acteurs du territoire pour des actions de proximité.

### Face aux enjeux du vieillissement

Il est devenu nécessaire de réfléchir à une réponse alternative aux logements inadaptés des seniors propriétaires ou locataires. Ainsi, les communes de VILLERUPT et THIL ont marqué leurs attachements forts et leurs implications dans la démarche "*observatoire des besoins en lieux de vie*" initiée par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle. Ainsi, un comité technique s'est constitué afin d'élaborer des hypothèses de réalisation d'une résidence qui répondrait aux besoins de notre population (retraités, personnes âgées et personnes en situation de handicap)

Villerupt a noué depuis de nombreuses années une collaboration et un partenariat fort avec Meurthe-et-Moselle Habitat. Un plan d'aménagement urbain situé à Cantebonne est en cours d'exécution (cf. plan de masse et proposition d'implantation d'une résidence accompagnée). Ainsi, ce projet répondrait à une situation la plus près possible de la vie ordinaire. Il s'appuie sur une conception de solidarité et interdépendance entre les gens, une complémentarité et un développement des réseaux.

# La réforme des rythmes scolaires

Le Gouvernement a publié un décret prévoyant le retour à la semaine scolaire de 4,5 jours et 24 heures d'enseignement répartis en 9 demi-journées avec des cours le mercredi matin ou, sur dérogation le samedi matin. La journée de classe ne devra pas excéder 5h30 avec une pause méridienne ne pouvant être inférieure à 1h30. La municipalité, représentée par le maire, Alain Casoni, et l'adjointe chargée de l'école, Evelyne Michon, a réuni le 17 avril dernier, les enseignants, les parents, les associations et la représentante de l'Education Nationale, pour examiner les conséquences de cette nouvelle organisation des rythmes scolaires.



**A**lain Casoni a d'abord indiqué que la municipalité avait reporté à la rentrée 2014, la mise en oeuvre du dispositif gouvernemental et rappelé les conditions qui "depuis 2007 affectent l'école avec la suppression de 22 000 postes d'enseignants et un nombre d'élèves toujours plus élevé par classe. A Villerupt durant cette période plusieurs classes ont aussi été supprimées, donc l'annonce de la création en 5 ans de 60 000 postes dans l'Education Nationale, dont 40 000 d'enseignants va dans un meilleur sens".

## Refonder l'école

La municipalité attend une inversion de la tendance avec, comme l'espère le maire, "l'élévation du niveau de tous les enfants et la réduction des injustices sociales."

Dans son principe la municipalité soutient la volonté gouvernementale dans ce qu'elle exprime d'urgence à engager la refondation de l'école. Mais nous avons toujours des classes surchargées donc des enfants dont on ne peut pas bien s'occuper.

Cette situation conduit le maire de Villerupt à déclarer "la question des rythmes est importante mais tout ce qui fait l'école et son environnement l'est tout autant."

## Transfert

La réforme proposée se traduit par le transfert de 3h hebdomadaires sur les communes. Le Ministère de l'Education Nationale se décharge donc d'une partie de la responsabilité qu'il assumait jusqu'alors, ce qui représente 10% du temps scolaire. Ce n'est pas rien et a évidemment un coût supporté désormais, par les collectivités locales.

Pour les défenseurs de l'école de la République cette compétence doit revenir exclusivement à l'Etat comme lui revient d'assurer les moyens humains et financiers qui en découlent.

## Géométrie variable

Avec ce transfert de compétence, il est évident que les communes l'assumeront selon les moyens dont elles disposent. Les élus de Villerupt ainsi que l'a fait remarquer Alain Casoni "craignent un temps d'enseignement à géométrie variable, donc dans les faits une inégalité de traitement. Il faut tout de même savoir que, selon les estimations, le coût de ce transfert peut être évalué à 150 euros par élève. A Villerupt nous avons 800 élèves soit une somme envisageable de 120 000 euros par an. C'est simple, cela représente 2% de fiscalité !"





Certes le gouvernement est prêt à aider, mais seulement pour la mise en place du nouveau dispositif la 1<sup>ère</sup> année, et ensuite plus rien.

## Charges en plus et aides en moins

Cette mesure de transfert doit être mise en parallèle avec la diminution décidée par l'Etat de 4,5 milliards d'euros de dotations aux collectivités locales. Au total cela fait une succession de soustractions sur le budget et donc une augmentation des difficultés pour assurer le financement de toutes les politiques solidaires de la commune.

Mais comme personne ne peut se soustraire à la loi, la municipalité a engagé la réflexion sur la méthode à adopter pour appliquer cette loi.

## Pas facile

*"Je demanderai au Conseil Municipal d'exiger du ministère, des moyens pour nous aider financièrement, car la charge est vraiment trop lourde" annonce Alain Casoni "Ne croyons pas que ce sera facile. Nous allons travailler en partenariat interne à la commune et en partenariat avec la commune de Thil, donc mettre en place un dispositif composé de personnes qui devront intervenir sur tous les sites."*

C'est ainsi que sera élaboré un projet éducatif de territoire dans la suite du pôle enfance/jeunesse déjà en chantier, et inclus dans cette démarche. Pour Yves Simionato *"L'objectif est d'avoir en 2014, un fonctionnement périscolaire cohérent qu'un comité de pilotage élabore par la discussion et dans la concertation. En parallèle, un comité technique élargi se réunit désormais une fois par mois."*

## De manière globale

Evelyne Michon, adjointe au maire, résume et précise l'enjeu pour la commune : *"Adapter les conditions et moyens d'accueil des enfants n'est pas seulement une question posée pour les nouveaux rythmes scolaires, mais pour toutes les séquences d'accueil des enfants. Nous abordons depuis toujours, l'accueil des enfants de manière globale. C'est cela qui fonde la nécessaire mobilisation de tous les acteurs de la vie scolaire et je crois que l'expérience acquise ici dans le périscolaire est tout à fait précieuse."* Pour Alain Casoni *"Il s'agit bien d'une question essentielle, car nous ne voulons pas proposer 3 heures de gardiennage mais un temps culturel et éducatif utile aux enfants."*

## Le réseau des acteurs de l'école

Intervenant dans le débat, monsieur Soullignac, Président de l'UL FCPE a évoqué son sentiment de départ et sa confiance en l'avenir *"J'ai*

*ressenti une sorte de crainte à l'annonce de ce projet. Puis j'ai réfléchi à tout le réseau disponible des acteurs de l'école et les ressources que cela recèle pour réadapter le temps scolaire, exclusivement dans l'intérêt de l'enfant. Nous allons pouvoir nous parler et définir les meilleurs choix. En conséquence, la FCPE est partie prenante et entend faire ses suggestions au fur et à mesure."*

## "On sabre dans le service public"

En conclusion, le maire de Villerupt est revenu sur le contexte et l'interconnexion de tous les problèmes liés à l'éducation. *"Je ne veux pas douter des bons sentiments du gouvernement, mais cela ne saurait suffire. Par exemple, comment les parents qui travaillent vont-ils gérer cette modification d'emploi du temps? Il y a aussi les enseignants qui sont eux-mêmes parents et ont organisé leur vie personnelle, et pour les personnels de service c'est pareil, tout comme les divers animateurs actuellement en activité..."*

*Bref, des problèmes multiples à surmonter pour la fin 2013, début 2014. J'ajoute que nous allons devoir trancher sur le choix de faire payer ou pas et combien ces 3 heures hebdomadaires.*

*En fonction de ce choix certains pourraient être exclus. Au nom de la réduction de la dépense publique on sabre dans le service public et singulièrement l'école."*

# APALVA Les matinées scolaires

En 2013 près de 1 500 collégiens ont assisté à une ou plusieurs des huit pièces de théâtre proposées par l'APALVA.

En rapport avec les programmes scolaires, ces matinées sont particulièrement prisées par les scolaires et leurs enseignants. Entretien avec Nadia Rezette et Jean-Marie Fiorucci.



Après vingt années d'animation de classe théâtre à Villerupt, **Nadia Rezette** a comme elle le reconnaît : *“noué beaucoup de relations, qui me servent bien pour la promotion et la participation la plus large aux spectacles que nous proposons”*.

Si jusqu'à ces dernières années, *“les matinées”* étaient réservées aux seuls collégiens de Villerupt, Audun et Aumetz, elles sont depuis ouvertes aux écoles primaires et le cercle des collègues s'est élargi pour englober les établissements de Longwy Vauban et Albert Lebrun, ainsi que celui des Trois Frontières de Longlaville.

La recette du succès, en plus du réseau de Nadia Rezette, résulte d'un véritable travail de prospection. *“Nous allons voir les spectacles montés par les différentes troupes et comédiens qui sont des professionnels de la région lorraine, avec qui nous travaillons en confiance.”*

Pour les responsables de l'APALVA, *“Les enfants sont la finalité, c'est-à-dire leur enrichissement culturel. Et quand à la fin des spectacles, certains nous adressent des remerciements, que nous voyons dans leurs yeux une sorte d'éblouissement de plaisir provoqué par les instants qu'ils viennent de vivre, nous savons que notre engagement, a atteint son objectif.”*

Un objectif à la réalisation duquel beaucoup s'associent car, comme le souligne **Jean-Marie Fiorucci**, le trésorier de l'APALVA *“ Nous avons un budget d'un peu plus de 17000 euros annuels, auquel il faut ajouter le soutien de la CCPHVA mais avant tout, l'aide logistique apportée par la mairie de Villerupt, avec la salle des fêtes mise à disposition gratuitement, la régie technique et les divers agents municipaux qui participent à la bonne réalisation des spectacles.”*

C'est cet ensemble qui permet d'offrir des spectacles pour 6 €, et comme les établissements scolaires, (voire les communes pour le financement des bus), participent aussi aux dépenses, aucun enfant n'est exclu pour raison financière de cette belle œuvre culturelle.



Nadia Rezette et Jean-Marie Fiorucci,

Pour tout savoir sur les actions et projets de l'APALVA : [www.apalva-villerupt.fr](http://www.apalva-villerupt.fr)

# Les JMF : toutes les musiques



Mme Scudéri et M. Pasquarelli

**Créées en 1941, les JMF étendent leur action d'abord dans les principaux lycées de Paris et font preuve d'un grand dynamisme pendant l'occupation. C'est en mai 1997 que la délégation régionale des JMF est créée à Villerupt, comme le souhaitait le maire de l'époque M<sup>me</sup> Witwicki. Entre ces deux dates quelques étapes essentielles jalonnent l'histoire de cette association.**

**A** partir de 1970 se développent les concerts scolaires pour les élèves. Le concert (d'une heure seulement) ne se passe pas à l'école ou au collège mais dans une salle de la ville. Les jeunes, motivés, doivent quitter l'école pour faire un acte positif de spectacles. Le succès est considérable. On peut parler du début de l'initiation musicale, préparée d'ailleurs en classe par l'enseignant et prolongée par des récits ou des dessins coloriés.

**Ensuite en 1981, c'est la création du Festival Music'Ado** pour les collèges et lycées.

En 1983 est créé le Jeune Ballet de France et jusqu'en 2001 se mettra en place la régionalisation des JMF et leur ouverture à

toutes les musiques. Depuis 2001 c'est l'avènement permanent des Musiques actuelles.

Voilà à grands traits les dates principales de l'évolution des JMF et pour parfaire ce portrait, précisons que les JMF c'est aujourd'hui 320 délégations, 1200 bénévoles, 2000 concerts au profit de 500 000 enfants.

Pour expliquer cet engouement, M. Roméo Pasquarelli président des JMF de Villerupt, souligne que *"le but des JMF est que le plus grand nombre d'enfants assistent au plus grand nombre possible de spectacles vivant, du classique au moderne, toutes les formes de musiques. En conséquence les musiciens eux-mêmes sont enthousiastes"*.

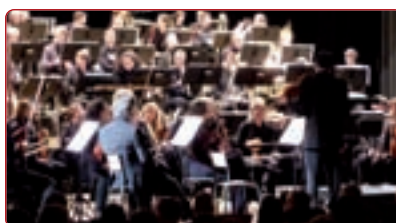
*"Cela explique pourquoi"* ajoute madame Liliane Scudéri trésorière de la délégation locale des JMF, *"plus de 300 demandes émanant de groupes et orchestres sont adressées aux JMF qui, pour des raisons de logistiques ne peut en retenir qu'environ 80. C'est au niveau national que la sélection s'effectue et chaque année la moitié du programme est renouvelé."*

Comme toute association à but non lucratif et d'intérêt général les JMF vivent de moyens dont Liliane Scudéri résume le détail : *"Il y a le prix d'entrée des spectacles, mais qui est symbolique puisqu'il se situe de 2,3 à 2,6 euros. Ensuite et surtout, il y a l'aide municipale qui nous alloue une subvention, met à notre disposition la salle des fêtes et le technicien de la régie, nous édite les photocopies etc ..Bref sans cette aide il ne pourrait pas y avoir d'activité possible, c'est à dire accessible à tous les jeunes concernés par l'action des JMF"*.

Il faut savoir qu'un spectacle des JMF coûte cher, avec les musiciens entre 1500 et 4000 € la SACEM ou encore la location de matériel comme un piano.

On comprend pourquoi les responsables villeruptiens soulignent l'importance du bénévole de leurs adhérents : *"Nous sommes six enseignants à la retraite totalement investis dans la préparation et l'organisation de 3 concerts en moyenne par an, qui réunissent entre 2000 et 3000 enfants. Donc ça vaut le coup, car ce sont autant de jeunes qui découvrent d'autres façons de voir et d'entendre la musique sous différentes formes d'expression"*.

Le dictionnaire de la langue française explique en ces termes le sens du mot "bénévole": *"Qui rend un service sans demander de rémunération en retour, sans en tirer profit."* On peut quand même dire *"merci"*!



### 19 mars, date officielle

Désormais, de par la loi enfin votée, le 19 mars est : **“Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la mémoire des Victimes civiles et militaires de la Guerre d’Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.”**

Ainsi, avec le 8 mai et le 11 novembre, le 19 mars est le 3<sup>ème</sup> jour de commémoration officielle par la France, des conflits qui ont marqués son Histoire au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, et d'hommage à tous les combattants de ceux-ci. Au cours de la cérémonie, le maire Alain Casoni a déclaré : *“La guerre d’Algérie a donc pris fin voici 51 ans déjà, et seulement 51 ans. Ce demi-siècle est un passé*

*lointain à l’échelle d’une vie humaine, mais c’est encore un passé proche à l’échelle de l’Histoire. Un demi-siècle seulement, pour que les plaies de cette épreuve tragique, soient complètement cicatrisées”*... Ici et aujourd’hui, nous célébrons l’anniversaire de la fin du drame avec la satisfaction de voir enfin la volonté d’en maintenir la mémoire pour les générations nouvelles et futures. Pour être utile cette célébration, désormais officielle pour la République, doit marier étroitement le respect sacré du sacrifice de ces jeunes vies, avec l’espérance d’un monde de paix. Villerupt aussi a vécu ce drame douloureux, avec peut être, une acuité plus forte qu’en certains autres endroits du pays...

Aucune barrière n’est insurmontable entre les hommes. Chaque acte solennel comme cette



célébration du 19 mars 1962, a pour sens le plus profond, de manifester cette volonté. C’est alors seulement que les sacrifices consentis ne seront pas vains ! Rien n’est en effet, plus précieux que la vie.

### 8 mai 1945



“A la signature de la reddition sans condition des nazis, le 8 mai 1945, une certitude est unanimement partagée : le fascisme est définitivement éradiqué de la surface du globe ! Pour les générations suivantes un serment solennel est prononcé par les acteurs et les survivants de la tragédie : ne plus jamais permettre que renaissent et se propagent les idées mortelles du racisme, de la xénophobie, du fascisme. Cette promesse engage aussi toutes les générations suivantes donc nous aussi pour aujourd’hui et pour demain.

#### Promesse

De quoi était-il question ? Nous avons promis de ne pas trahir l’espoir né de la victoire de la vie sur la barbarie, dont la date anniversaire est le 8 mai. Nous avons promis de tout faire pour que la violence, l’arbitraire, le mépris de l’individu soient à jamais rangés au rayon de la préhistoire de l’humanité. Nous avons promis de bâtir un monde de paix, de concorde, de

**Comme chaque année, les Anciens combattants, les élus et les représentants de la vie associative locale ont célébré la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le maire a prononcé un discours dont nous reproduisons quelques extraits :**

tolérance, de progrès. Nous avons fait cette promesse universelle sur le monceau de ruines qu’était le monde en 1945... Nous avons promis de ne plus jamais laisser faire une telle folie meurtrière, mais progressivement cette promesse a été oubliée et même trahie. C’est peu dire que la paix n’a jamais vraiment régné au cours des 68 dernières années. Plus de 450 conflits, plus ou moins importants, sont dénombrés depuis 1945. Ils ont provoqué plus de 25 millions de morts supplémentaires dont plus de 17 millions de civils au premier rang desquels figurent femmes et enfants. Nous avons promis et nous n’avons toujours pas pleinement tenu notre promesse.

#### Comment ignorer les souffrances ?

Au fil des années, les manifestations du souvenir se sont “dépeuplées”, et si à l’école on enseigne la préhistoire ( ce qui est fort utile) et le Moyen Age, je souhaite, au moment où se discute l’aménagement du temps scolaire, que la connaissance soit apportée, plus encore, sur l’Histoire du XX<sup>ème</sup> siècle. Tout simplement parce que c’est celle qui a le plus de chance de se reproduire. En tant que maire de Villerupt, je connais les difficultés vécues par nos concitoyens, tout comme les peurs, les frustrations que le monde ultralibéral provoque. Comment ignorer les souffrances engendrées par le broyage des êtres auquel la mondialisation livre

les plus fragiles d’entre nous ? Cela dit, rien ne peut résulter de positif, d’un vote exprimant d’abord la haine de l’autre : l’immigré, le juif, l’arabe ou l’homosexuel(le)... Face à la peste que nous avons cru vaincre voici 68 ans, notre devoir est avant tout de tirer les enseignements essentiels qui s’imposent. Si la politique libérale de privatisation, de délocalisation, de destruction massive des emplois industriels, de démantèlement des services publics, d’acceptation des licenciements pour convenance boursière, se poursuit... Alors il y a beaucoup à craindre pour la paix et la concorde.

#### Une responsabilité particulière

Bref, si notre pays et l’Europe, continuent de heurter de front les aspirations populaires exprimées dans les urnes, pour une société plus juste, plus fraternelle et plus solidaire, rien ne dit que le néo-fascisme, allié à ses collaborateurs de toujours, ne parviendra pas à l’emporter une prochaine fois. Mesdames et messieurs du monde des anciens combattants de tous les conflits, avec les enseignants, les élus du peuple, les animateurs associatifs, nous avons ensemble une responsabilité particulière : celle de témoigner, d’apprendre, de transmettre l’expérience vécue car, comme le dit le proverbe : *“lorsque le passé n’éclaire plus l’avenir, l’esprit marche dans les ténèbres.”*

## Cinquantenaire de la GMI

La MGTL créé en 1963 est depuis devenue la GMI. Belle occasion de la célébration du cinquantenaire de la mutuelle villeruptienne pour rappeler les fondements du mouvement mutualiste et son actualité. Dans son mot de bienvenue, Alain Casoni, s'est livré à cet exercice utile.



“Le mutualisme nécessite confiance et compréhension. Il est aussi une éthique de vie et un système de valeurs de partage et de solidarité rejetant la recherche de profit. On trouve des traces d'organisations mutualistes tout au long de l'histoire. Mais c'est au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, que le mouvement mutualiste s'est développé, en réponse déjà, aux excès du capitalisme et à la concentration des richesses. En ma qualité de maire de Villerupt, qui a l'honneur et le plaisir de vous accueillir, je m'en tiendrai à un petit rappel historique et à une profession de foi toujours renouvelée de notre municipalité.

### Armand Sacconi, fils de l'immigration

Le rappel consiste à évoquer le rôle du maire de l'époque de la création de votre organisation solidaire, Armand Sacconi, qui fut un des fondateurs du mouvement mutualiste à Villerupt. Armand Sacconi, fils de l'immigration dont Villerupt est pétrie, a toujours été particulièrement sensible aux difficultés de la vie des travailleurs en général, et des plus fragilisés d'entre eux en particulier. Il a, tout naturellement, agit en faveur d'une structure de santé mutualiste et plus largement en faveur des outils et moyens pouvant favoriser dans tous les domaines, le mieux vivre des ouvriers de la sidérurgie et de la mine.

### Solidarité

Une des clés de cette démarche politique, qui encore aujourd'hui guide notre action municipale, c'est la solidarité entre toutes les catégories de la population, en vertu du principe consistant à privilégier ce qui est d'abord favorable aux plus fragiles d'entre nous.

Monseigneur Gaillot, l'ancien évêque de Dreux, disait “Quand on s'occupe des plus pauvres on

est sûr de n'oublier personne.” C'est absolument vrai, et à notre façon nous faisons nôtre ce principe depuis toujours. Solidarité donc. Mais pas seulement par esprit charitable et humaniste.

Solidarité, parce que cela veut dire, sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein de notre commune, entre des personnes qui sont moralement obligées les unes par rapport aux autres. Solidarité, parce que nous estimons que les problèmes rencontrés par l'un ou plusieurs habitants de notre commune, concernent l'ensemble des habitants de celle-ci. Solidarité parce qu'elle conduit chacune et chacun de nous, à se comporter comme s'il était directement confronté aux problèmes des autres, sans quoi, c'est l'avenir de tous et donc de chacun en particulier, qui pourrait être compromis.

Saint Exupéry dit cela aussi quand il écrit “Chacun est seul responsable de tous.” La solidarité humaine est donc bien un lien fraternel et une valeur sociale importante qui unissent le destin de tous les hommes, les uns aux autres.

### La même communauté d'intérêt

C'est une démarche humaniste, qui fait prendre conscience que tous les hommes appartiennent à la même communauté d'intérêt.

Tel est le sens de nos actes parmi lesquels je veux simplement signaler sans les développer, nos projets de santé et médico-social comme l'EHPAD ou encore la Résidence accompagnée et une étude pour la création d'un centre de santé pluridisciplinaire.

Au moment où nous célébrons les premières 50 années de votre mutuelle, que le chantier de la solidarité est sans cesse affecté par les

choix austéritaires qui guident tous les gouvernements européens, je regrette profondément qu'en France aussi, le gouvernement s'inscrive dans la même démarche. Il est parfaitement établi que la politique économique et sociale se situe dans la droite ligne de celle mise en oeuvre par l'ancien pouvoir et qui a abouti à une crise sociale sans précédent.

### La France s'enfonce dans la récession

Chacun constate avec consternation que rien de significatif n'a été entrepris pour rompre avec les désordres anciens. Alors sont enregistrés : une augmentation continue du chômage, le développement de la précarité, en particulier chez les jeunes et les femmes, une baisse globale du pouvoir d'achat. La France s'enfonce petit à petit dans la récession et le gouvernement a prévu de s'attaquer maintenant à la protection sociale, et de procéder à des restrictions budgétaires massives en 2014, rajoutant ainsi de la récession à la récession. Non seulement la nouvelle majorité élue en mai et juin 2012, s'est avérée incapable de commencer à sortir le pays de la crise, mais la politique menée l'y enfonce chaque jour davantage.

### Prendre une autre voie

Une crise politique profonde, s'enracinant dans la crise économique et sociale, est aujourd'hui à l'œuvre. Il est temps de prendre une autre voie, qui porte l'exigence d'une double rupture : une rupture démocratique qui permette aux citoyens et citoyennes de se faire entendre, une rupture sur le plan économique et social pour que de nouvelles orientations soient mises en œuvre, rompant avec les politiques d'austérité, permettant de satisfaire les besoins sociaux et respectant les impératifs écologiques.

### Ensemble Pour Agir

#### Le dernier budget de l'inefficacité

Il n'est pas nécessaire de sortir d'une "grande école" pour se rendre compte, que le compte, justement, n'y est pas: vente du patrimoine communal à prix réduit, promesses non abouties (dojo et réhabilitation de la salle Roux), chantiers repoussés, emprunts nouveaux contractés chaque année dont on ignore ce à quoi ils vont bien pouvoir servir, une hausse des impôts etc. etc. Avec ces recettes exceptionnelles, quels investissements, économique ou d'urbanisme, productifs de richesses et de ressources nouvelles ont été réalisés ? ... AUCUN !

Pourtant, à nos portes, d'autres communes, plus petites ou plus importantes, de même sensibilité politique ou de sensibilités politiques différentes (voir Thil, Russange, Audun-le-Tiche, Longwy.), soumises aux mêmes décisions nationales, se développent. Les chiffres du dernier recensement sont implacables, ils marquent à nouveau pour Villerupt une perte de plusieurs centaines d'habitants alors que les communes voisines regagnent de la population.

Et malgré ce constat affligeant, la majorité actuelle persiste et signe en proposant un budget dans la continuité alors que la ville a besoin de nouveauté, d'audace, d'imagination et d'investissement.

La gestion est pour le moins frileuse : Villerupt consacre 126 € d'investissement par habitants contre 563 € pour les communes de la même strate. Quand 4 500 000 € d'investissement sont inscrits au budget prévisionnel 2012, seulement 1 230 000 € sont réalisés soit un taux d'exécution de 27%. Ceci traduit des prévisions en total décalage avec la réalité. L'équipe en place annonce des projets qu'elle ne réalise pas. 2013 ne sera pas l'année de la métamorphose.

Nous avons bien entendu voté « contre » ce dernier budget. Mais pendant que notre groupe « Ensemble Pour Agir » s'élève contre ce schéma municipal qui fait régresser notre commune, il défend une politique scolaire ambitieuse qui passera par la construction d'un bâtiment scolaire neuf, il prône un traitement égalitaire de toutes les associations... Nous nous étonnons de constater que le groupe socialiste a voté « pour » ce budget sans mot dire et n'hésite pas à le critiquer par ailleurs !

Face à ses échecs, Monsieur Le Maire esquive sa propre responsabilité en trouvant à chaque fois un bouc émissaire: tantôt l'État en pointant du doigt le gel des dotations sous l'ancien gouvernement et la baisse importante, programmée des dotations sous le gouvernement socialiste actuel à qui il a fait la courte échelle, encore l'État quand le projet d'hôpital médico-gériatrique échoue, tantôt les commerçants ou l'opposition lorsque le projet Leclerc est rejeté en Conseil d'État. Le retard dans l'avancée du dojo et dans la réhabilitation de la salle Roux c'est probablement de la responsabilité de la fée Carabosse. Qui peut encore se laisser bercer par ces incantations ?

**Une chose est sûre, le changement à Villerupt ce n'est pas pour maintenant. Patience !**

Notre combat continue et n'est pas prêt de s'achever dans l'intérêt des villeruptiens et d'une ville que nous aimons.



GUILLOTIN Véronique responsable du groupe "Ensemble pour Agir", ANCIAUX Edith, GUILLOTIN Bruno.  
Rendez vous sur le blog : <http://www.Ensemblepouragir.unblog.fr>

### Les élus du groupe

*"pour un développement solidaire et durable"*

#### Hommage à Leila Dahmani.

Leila nous a quitté récemment. Ces quelques lignes pour lui témoigner notre affection et lui dire combien nous avons apprécié sa présence à nos côtés comme adjointe, comme conseillère municipale, mais aussi comme militante. Nous connaissions sa volonté, sa détermination, son énergie dans ses engagements, son courage dans sa lutte contre la maladie. Merci Leila.

#### Déclaration de Mme Christiane WITWICKI CM du 11 avril 2013

M. le maire, si lors du débat d'orientation budgétaire je n'ai pas voulu m'appesantir sur vos déclarations qui tentaient, comme parfois cela vous arrive de refaire l'histoire, c'est parce que je voulais aujourd'hui remettre un peu d'objectivité dans nos débats.

En effet vous avez prononcé des termes qui me sont apparus comme surprenants, infondés, voire à la limite de la correction,

**VOUS AVEZ EMIS L'IDEE QUE LA VILLE POURAIT SE TROUVER SOUS TUTELLE LORS DU PRECEDENT MANDAT!**

Il me faut aujourd'hui constater que vous avez, et je vous en remercie par avance pour les Villeruptiennes et les Villeruptiens, poursuivi la gestion pragmatique consistant à avoir une annuité de remboursement de la dette acceptable par notre budget que nous avons sagement initiée.

C'est en effet, en limitant les emprunts, selon l'année, au regard du tableau d'amortissement de la dette, que nos finances sont saines aujourd'hui. Le tableau page 33 du document du budget les rappelle.

Nous avons annoncé en 2008 que la situation budgétaire serait ainsi plus favorable à partir de 2011. Le fait que vous ayez depuis poursuivi notre politique d'emprunt l'a permis. C'est pour quoi au delà de la question des investissements **nous voterons votre budget.**

Mais pour la petite histoire je voulais aussi vous rappeler qu'au milieu des années 90 alors que vous étiez aux affaires vous aviez à plusieurs reprises mis votre budget en déséquilibre par une dotation de l'Etat complètement hypothétique.

Vous étiez, pardonnez moi l'expression "hors la loi" ! En effet la loi vous oblige à ce que votre budget soit en équilibre. Le préfet de l'époque vous avait menacé de venir mettre sous tutelle votre budget en réduisant de manière substantielle les subventions aux associations !

A l'époque vous aviez fait machine arrière ! Vous aviez eu raison !

Aujourd'hui vous réglez les emprunts et c'est tant mieux pour notre ville.

Christiane Witwicki et Hélène Salvador

## Besoins humains et défis de démocratisation

Le 10 avril 2013, madame Marylise Lebranchu a présenté en Conseil des ministres un projet de loi relatif à la décentralisation et à la réforme de l'action publique. Ce texte va être scindé en trois pour sa présentation au Parlement avec d'abord les dispositions relatives aux métropoles, puis celles portant sur les régions et les départements, enfin celles ayant trait aux communes et communautés de communes.

La date d'examen de ces textes reste inconnue ; le troisième pouvant même être reporté après les élections municipales de 2014.

La réforme entend engager un nouveau mouvement de décentralisation après ceux de 1982 et de 2003. On évoque ainsi un “*acte III*” de la décentralisation.

Des dizaines de milliers d'élus locaux attendent aujourd'hui autre chose qu'un texte obéissant aux injonctions de compétitivité de la commission de Bruxelles, avec des métropoles aux pouvoirs exorbitants éloignant encore plus les citoyens des lieux de décisions et provoquant à terme la disparition des communes et des départements.

C'est pourquoi, partout en France s'exprime la demande d'une réécriture totale du texte avec comme fil rouge la réponse aux besoins humains et aux défis de démocratisation qui se posent à tous les niveaux de notre République !

Le PS s'était engagé à abroger la loi Fillon de 2010 qui réformait le fonctionnement et le champ de compétence des collectivités territoriales mais cet engagement n'est pas tenu.

On peut même dire, sans aucune polémique malveillante, que les projets de loi adoptés par le gouvernement qui ne disent rien du rôle des citoyens, sont dans la même logique que la loi Fillon : compétition entre les territoires, recul de la démocratie locale et privatisation des services publics locaux sont un risque réel.

Cela dit, contrairement à d'autres lois qui ont été adoptées dans des délais très courts, l'examen des trois projets de loi va s'étaler sur une année, ce qui donne du temps pour développer les mobilisations nécessaires, notamment sur la question cruciale des dotations d'Etat.

En effet, n'oublions pas qu'en septembre 2012, le gouvernement a annoncé une baisse des dotations d'Etat aux collectivités locales de 750 000 € sur 2014 et autant sur 2015.

Le 12 février dernier, devant le Comité des Finances Locales, le gouvernement rectifiait le tir et la baisse annoncée de 1,5 millions d'euros passait à 3 millions... soit le double de ce qui avait été annoncé en septembre...

Une baisse qui aura un impact direct sur les services à la population, sur l'investissement public et donc sur l'économie locale.

Le premier Vice président de l'Association des Maires de France, le socialiste André Laignel a affirmé, à la suite de l'annonce du gouvernement : “*cette diminution des dotations équivaut, de fait, à une amputation de crédits de 4,5 milliards d'euros en 2015 par rapport à 2013*” en regard du gel des dotations depuis plusieurs années.

Le Maire P.S. de Grenoble Michel Destot a dénoncé ainsi : “*un recul historique des dotations alors que des charges nouvelles sont imposées*” comme celle de la hausse de la T.V.A. et de la réforme des rythmes scolaires. Si l'on considère une baisse de 10% des concours de l'Etat aux communes incluant la péréquation, cela représenterait une perte d'environ 345 000€ pour Villerupt.

L'Acte III ne peut donc pas être saucissonné en tranches. C'est une refonte complète de ce texte qui doit intervenir. Une refonte qui remplace la compétitivité par l'égalité et la solidarité, le féodalisme par la démocratie.

Les communes, leurs élus, doivent être respectés. Elles sont un formidable moteur démocratique pour construire et mener les coopérations et les projets partagés, conçus avec les citoyens.

A l'opposé des mesures d'austérité en direction des collectivités, il faut leur donner les moyens de remplir pleinement leurs missions et les services aux populations. Il faut cesser cette intolérable et dangereuse réduction des dotations d'Etat et les revaloriser au contraire.

en Accès Libre

Les

# EST'ivales de Villerupt

BOULODROME JOXTANT L'HÔTEL DE VILLE

**21 juin**, 18H30-0H  
**FÊTE DE LA MUSIQUE**

**23 juin**, 16H  
**BLACK NARCISSUS**  
(JAZZ)

**28 juin**, 20H  
**NUANCES**  
(MUSIQUE DU MONDE)

**S.A.S**  
(POP-ROCK)

**10 juillet** - **LES CROODS**  
À 14H AU CINÉMA LE RIO (LIMITÉ À 128 PLACES)

**14 juillet** - **FÊTE NATIONALE**  
À PARTIR DE 16H SUR LE MAIL URBAIN

**02 juillet**, 20H  
**THE TRACKS**  
(INDIE ROCK)

**YOU FREUD, ME JANE**  
(NOISE ROCK)

**04 juillet**, 20H  
**DRESK**  
(ROCK FESTIF)

**VACH'2 ZOO**  
(NEO BLECH HEAVY MUSERETTE)

[www.estivales.venez.fr](http://www.estivales.venez.fr)

ORGANISÉ PAR ANAMORPHOSES (28/06, 02/07, 10/07), L'APALVA (23/06), LA MJC DE VILLERUPT (21/06) ET LE COMITÉ DES FÊTES (14/07)

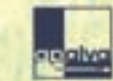
COORDONNÉ PAR  
**Anamorphoses**



MJC Villerupt



SUR LE POUCE  
RESTAURATION RAPIDE  
VILLERUPT



**VILLERUPT**  
C.A. n°08.00.000

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Alain Casoni

COORDINATION ET SUIVI : Service Culture et Communication

PHOTOS : Républicain Lorrain & Ville de Villerupt

IMPRESSION : Digit'offset - Marly CONCEPTION ET RÉALISATION : anagram - Nancy

TIRAGE : 4 400 exemplaires - Dépôt légal n°1679